



LE BULLETIN

Bulletin municipal de La Roque sur Pernes

SOMMAIRE

P 1 : Le mot du Maire

P 2 : Vie du village

P 3 : Vie Municipale

**P 7 : Etat civil
CCFF**

P 8 : Ecole

P 11 : La bibliothèque

P 13 : Les Associations

P 15 : Informations

**P 19 : Bien vivre à
La Roque**

P.20 : Mémo



**BULLETIN
MUNICIPAL N°55
Juillet 2021**

Bulletin Municipal
La Roque sur Pernes
Responsable de la publication :
Joseph Bernhardt

Contact:
bulletinlaroque@orange.fr
Dépôt légal : Juillet 2021
Tirage : 50 exemplaires

LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Pour la 2^{ème} année consécutive, la fête des Cerises n'a pas eu lieu ! Avec la 4^{ème} vague de l'épidémie possible pour certains au cours de l'été, l'équipe municipale a préféré reporter le traditionnel vin d'honneur du 2^{ème} dimanche de juillet à la fin du mois d'août. Donc rendez-vous est donné à toutes les Roquéroises et Roquérois le samedi 28 Août en fin d'après-midi sur la place du village pour ce moment de convivialité, bien sûr si les conditions sanitaires le permettent. Pour les amateurs de pétanque, un concours de boules sera organisé ce jour-là.

L'année 2021 sera marquée aussi par une série de gros travaux. Des précisions vous seront données en temps utiles par différents moyens de communication.

Le Syndicat des Eaux Rhône Ventoux a prévu en fin d'année de rénover ses réseaux d'eau et d'assainissement rue Eugène Imbert, rue du Portail Haut et du Portail Bas.

Enedis a décidé d'enfouir une partie du réseau moyenne tension (1800m), chemin de Landra, route de Pernes et route de Saint Antoine jusqu'au Cimetière. Au cours de ces travaux, SFR posera en souterrain la fibre. La fin de ce chantier est prévue fin 2021.

Afin de permettre et d'améliorer la communication avec le téléphone portable, une antenne en forme d'arbre devrait être installée sur un terrain communal avant les bories, d'ici quelques mois.

Enfin, la Commune a programmé après l'été les travaux de reconstruction du mur de soutènement avant la place du village, après une longue procédure d'acquisition de la propriété.

Pour conclure, un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées pour les élections, bénévoles, élus et employés municipaux.

Bonne lecture et bon été à toutes et tous.

Joseph Bernhardt
Maire

VIE DU VILLAGE

CEREMONIE DU 8 MAI 2021



C'est dans un contexte sanitaire encore compliqué que s'est déroulée la cérémonie du 8 mai en présence de Jacques Wasbauer, Président des Anciens Combattants, de Joseph Bernhardt, Maire, de Philippe Delebecque et Alain Buisson, Adjointes et de Stéphan Willer, Porte-drapeau.

LA TRAVERSEE DU PLATEAU

Nous avons procédé à une enquête auprès des riverains de la route de Saumane concernant la vitesse des véhicules suite à une demande faite en mairie par des administrés.

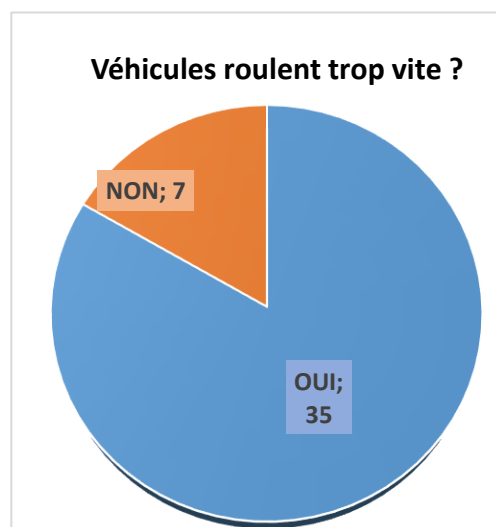
41 questionnaires ont été retournés. Si la vitesse excessive sur cette portion de route fait l'unanimité, la lecture des résultats de l'ensemble des réponses montre des contradictions qui ne permettent pas à l'équipe municipale de se prononcer immédiatement sur les solutions à apporter.

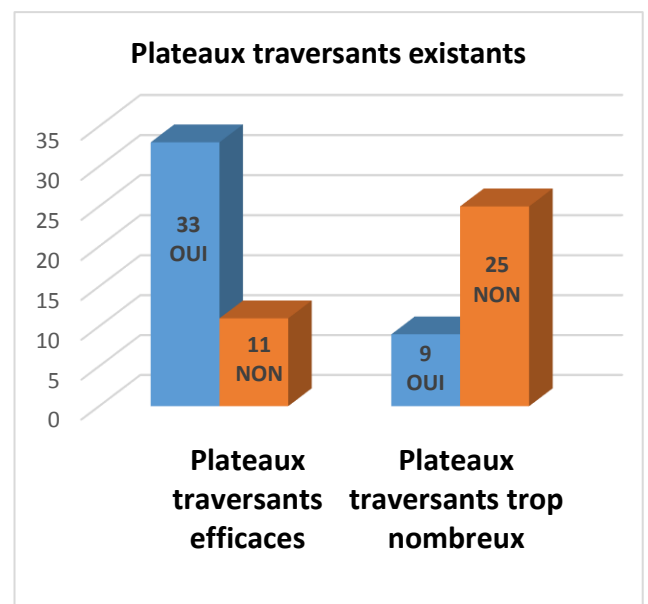
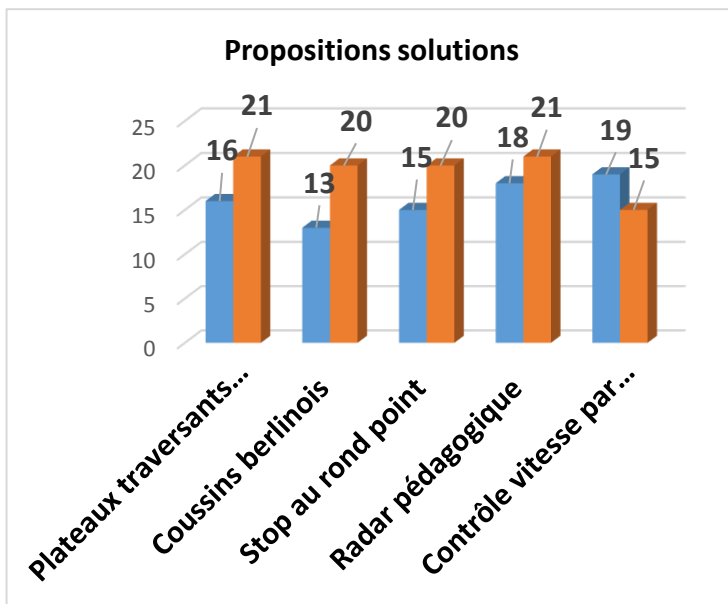
Différents scénarios seront donc mis à l'étude en tenant compte de la réglementation en vigueur.

En attendant des contrôles de vitesse aléatoires vont être organisés par la gendarmerie.

Vous trouverez ci-dessous, sous forme de graphiques, les résultats de cette enquête.

Questions	OUI	NON
Véhicules roulent trop vite	35	7
Plateaux traversants efficaces	33	11
Plateaux traversants trop nombreux	9	25
Plateaux traversants supplémentaires	16	21
Coussins berlinois	13	20
Stop au rond point	15	20
Radar pédagogique	18	21
Contrôle vitesse par la gendarmerie	19	15





VIE MUNICIPALE

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes rendus sont visibles sur les panneaux d'affichage dans les 8 jours qui suivent la réunion et sont consultables en permanence en Mairie et dans leur intégralité.

Séance du 3 mai 2021

Approbation du PV de la réunion du 9 avril 2021

Le conseil a approuvé à l'unanimité

1 – DROIT DE PREEMPTION

DIA immeuble situé Le Moulin à Vent

Après délibération de l'Assemblée, le Conseil Municipal a renoncé au droit de préemption du bien sis lieudit Moulin à Vent, cadastré section AC, parcelle 103, d'une superficie totale de 25a 00ca.

2 – DROIT DE PREEMPTION

DIA immeuble situé Les Gipières

Après délibération de l'Assemblée, le Conseil Municipal a exercé son droit de préemption du bien sis lieudit Les Gipières, cadastré section C, parcelle 272, d'une superficie totale de 92a 48ca

3 – ENEDIS

Convention de servitudes

Le Conseil a autorisé le Maire à signer une convention de servitudes sur la parcelle communale D 76 située Coteau de Galeye dans le cadre des travaux d'enfouissement de la ligne située entre autre route de Saint Antoine.

4 – ACTIVITE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

Motion

Le conseil municipal a adopté une motion demandant au Gouvernement et aux Parlementaires français de soutenir la démarche du SDIS au sein des différentes instances nationales et européennes pour garantir la préservation de notre modèle de sécurité civile qui repose à 80 % sur le volontariat
 En effet, il est rappelé que l'activité de Sapeur-Pompier Volontaire n'est pas une activité salariée, que cet engagement citoyen repose sur le volontariat, et qu'à ce jour, l'application d'une réglementation destinée aux travailleurs est incompatible avec la réalité du terrain.

Séance du 17 mai 2021

Approbation du PV de la réunion du 3 mai 2021

Le conseil a approuvé à l'unanimité

Décisions du Maire prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT

Décision 21-04 :

D'accepter l'offre de la Société STS TRAVAUX, coordonnateur SPS pour les opérations de bâtiment et génie civil, sise à 84130 LE PONTET pour un montant de 1 308 € TTC (1 090 € HT) pour une mission de coordonnateur SPS lors de travaux de réfection d'un mur de soutènement.

1 - ACQUISITION MAISON FONTVIELLE

Emprunt 185 000 € - Délégation au Maire

Le Conseil Municipal a validé la nouvelle offre de prêt du Crédit Agricole. Pour rappel, cet emprunt est destiné à financer l'acquisition de la « Maison Fontvieille »

- **Durée** : 20 ans
- **Périodicité** : Trimestrielle
- **Taux fixe** : 0.99 %

Et a autorisé le Maire à signer tous les documents.

Séance du 11 juin 2021

Approbation du PV de la réunion du 17 mai 2021

Le conseil a approuvé à l'unanimité

1 - COVE

Fonds de concours 2021

Approbation par le conseil du tableau de répartition des Fonds de Concours pour l'année 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
BATIMENTS COMMUNAUX (Mairie, Atelier Technique, Ecole, Bibliothèque Municipale, Salle des Olivades, Petit Foyer)	Electricité et gaz	16 638 €	Fonds de concours CoVe 2021	11 819 €
	Entretien des bâtiments	3 000 €		
	Assurances	4 000 €	Autofinancement communal	11 819 €
TOTAL (Fonctionnement)	DEPENSES	23 638 €	RECETTES	23 638 €

2 - COVE

Convention voirie 2021-2022

La mise à disposition de ce service, en ce qu'elle présente un intérêt dans le cadre d'une bonne organisation des services, constitue l'objet de la convention jointe qui en détaille les modalités conformément aux conditions de l'article L.5211-4-III du code général des collectivités territoriales.

Pour notre commune, le volume des travaux pour les deux années à venir est fixé à 21 530 €, soit 10 765€ annuels.

Le versement de cette dotation est conditionné à la réalisation des travaux (entretien, la réfection ou la création de voiries, la maintenance et la transformation du réseau d'éclairage public, le curage des fossés et le débroussaillage) par les services voiries de la CoVe composés de douze agents et dotés de toute la gamme des engins et matériels nécessaires.

3 - RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs

Le conseil municipal a voté la modification du tableau des effectifs comme suit :

SERVICE	EMPLOIS PERMANENTS	POSTES OUVERTS	TEMPS DE TRAVAIL	STATUT
ADMINISTRATIF	Adjoint Administratif Territorial <i>1 agent polyvalent affecté à l'accueil du public, à diverses tâches administratives et à l'école si besoin</i> <i>1 agent exerçant la fonction de secrétaire de mairie</i>	2	Temps complet	Titulaire
TECHNIQUE	Adjoint technique Territorial Agent polyvalent affecté à la voirie, espaces verts et entretien des bâtiments communaux	1	Temps complet	Titulaire
TECHNIQUE	Adjoint Technique Territorial Agent polyvalent affecté à la restauration scolaire et à l'entretien des bâtiments communaux et leurs espaces verts immédiats	2	Temps non complet 15h/ semaine	Non titulaires Art 3.3 -5
TECHNIQUE	Adjoint Technique Territorial Agent polyvalent affecté à la restauration scolaire et à l'entretien des bâtiments communaux et leurs espaces verts immédiats	1	Temps non complet 20h/ semaine	Non titulaires Art 3.3 -5
SCOLAIRE	ATSEM (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles) Agent polyvalent (ATSEM, Cantine, Garderie, Entretien des locaux scolaires)	1	Temps complet	Titulaire
SCOLAIRE	ATSEM (ATSEM, Cantine, Garderie, Entretien des locaux scolaires)	1	Temps complet	Non titulaire Art 3.3 -5
SERVICE	EMPLOIS NON PERMANENTS	POSTES OUVERTS	TEMPS DE TRAVAIL	STATUT
TECHNIQUE	Adjoint technique Territorial Agent polyvalent affecté à la voirie, espaces verts et entretien des bâtiments communaux	1	Temps non complet 16h / semaine	Non titulaire Art 3.1 -1
ADMINISTRATIF	Adjoint Administratif Territorial Agent polyvalent affecté au public, à diverses tâches administratives et à l'école si besoin	1	Temps complet	Non titulaire Art 3.3 -1

LES ÉLECTIONS

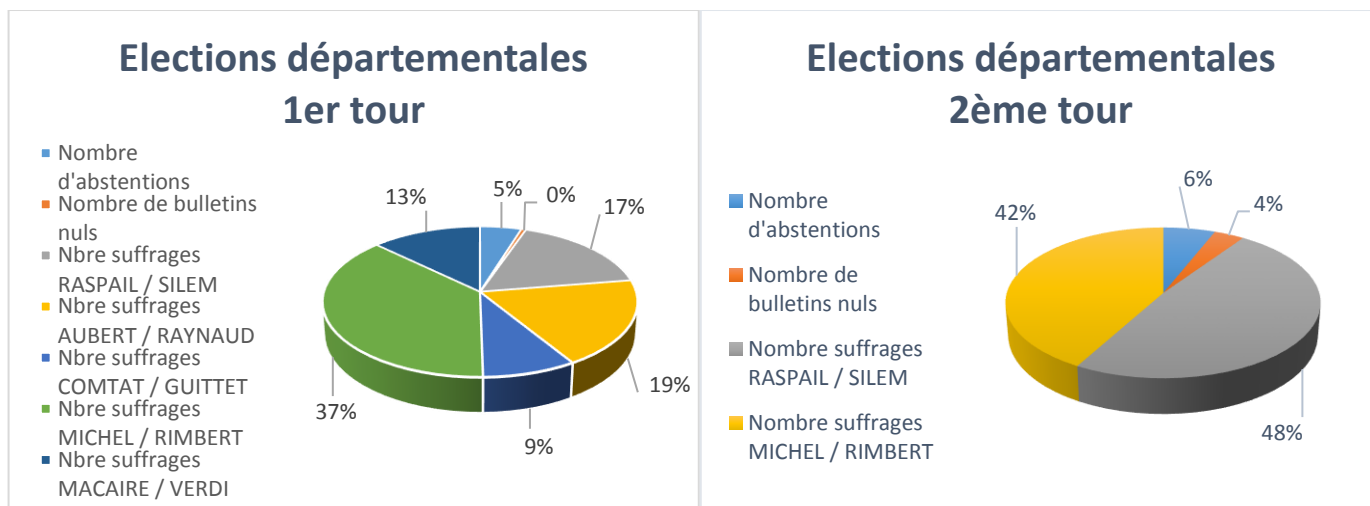
Les dimanches 20 et 27 juin a eu lieu une double élection.

En effet, il s'agissait d'élire les Conseillers Départementaux et Régionaux.

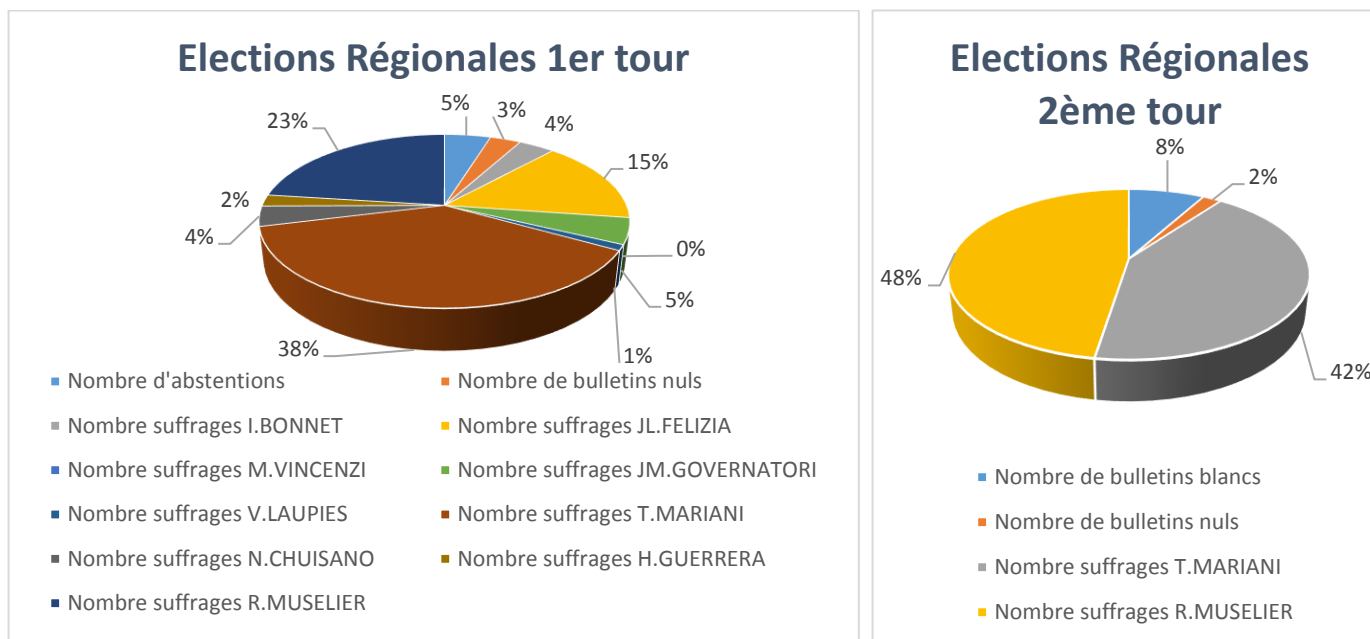
Toutes les mesures sanitaires avaient été prises afin d'assurer la sécurité des membres du bureau de vote mais aussi des électeurs.



Résultat des élections départementales



Résultat du 1^{er} tour des élections régionales



ETAT CIVIL

Ils sont arrivés

Jullian DURANNOT le 2 juillet 2021



Ils se sont dit oui



Valérie OLIVIER et Matthieu JACQUIGNON le 5 juin 2021

Ils nous ont quittés

Mr Henri MOCHEL, le 14 mai 2021



CCFF

Il n'a pas échappé aux amoureux de la petite reine que le Tour de France est passé par le Vaucluse et surtout par le Mont Ventoux.

Une fois de plus, à la demande de l'Association Départementale des Comités Feux de Forêts, des bénévoles de tous les CCFF sont allés surveiller le massif.

Pour la commune, le responsable et son adjoint se sont portés volontaires et ont assuré cette mission les 6 et 7 juillet.



En ce qui concerne la surveillance du territoire communal, la saison a débuté depuis la fin du mois de juin.

Tous les week-ends, et parfois en semaine lorsque la situation météorologique l'impose, les bénévoles vont sillonner nos massifs toujours dans un même but : surveiller, informer et porter secours.

Nous espérons, comme à chaque début de saison, ne pas avoir à intervenir pour un départ de feu qui malheureusement est dans la plupart des cas le résultat de comportements irresponsables.

Nos Monts de Vaucluse sont magnifiques, protégeons les tous ensemble.

L'ECOLE

LE RISQUE INCENDIE EXPLIQUÉ AUX ENFANTS

Le 4 mai, dans le cadre de la formation des enfants aux risques majeurs et donc du risque incendie qui est le plus important sur la commune,



monsieur le Maire et des membres du CCFF se sont rendus à l'école afin d'expliquer aux enfants le rôle des « hommes et femmes en orange » qui circulent dans leur grosse voiture qui ressemble un peu à un camion de pompier mais aussi leur expliquer le « risque incendie » et la conduite à respecter dans les massifs.

Très à l'écoute, ils ont pu poser de nombreuses questions et faire part de leur expérience.

Le clou de l'après-midi étant l'essai de la lance à incendie du véhicule par tous les élèves.



LES MATERNELLES

Le 17 mai, l'artiste Roquerois Déodat DELFENDAHL a expliqué sa démarche artistique auprès des enfants de maternelle, dont le projet de classe s'intitulait " Les fleurs". Il a montré les gestes précis pour réaliser l'œuvre (noms et choix des végétaux, création, marteau pour laisser des empreintes, et bain "révélateur" etc...). Il a été patient et a échangé avec tous les enfants, avec bienveillance ...

Chaque élève a créé librement son propre tableau, qui a été offert pour la fête des mamans!

Il a aussi présenté ses différentes œuvres.

La maîtresse remercie Déodat pour cet atelier, très réussi!



Intervention de l'artiste Mr RECIO Stéphane (grand-père maternel de Gabin), aidé de son épouse, le 14 juin 2021

Présentation du matériel de récupération(exclusivement), outils, fabrication sur place des fleurs, assemblage, peinture... et participation de chaque enfant....

Les enfants ont vu toutes les étapes, ils ont été très attentifs et impressionnés par le résultat !
Les 4 fleurs présentées étaient le coquelicot, le tournesol, la marguerite et la rose!
Une belle matinée, à la fin de laquelle les enfants ont présenté leur cahier de projet "Les Fleurs", en commentant leur travail de toute l'année scolaire sur ce thème !



LES CP ET LES CM

Pour les plus grands, les activités de la dernière période, bien que limitées en raison des contraintes, ont été variées : piscine, triathlon, mais également sortie au Parc Spirou pour les élèves de Quentin et à l'accrobranche pour la classe de Johanna...

Vous l'aurez compris, des activités sportives certes mais nécessaires pour défouler les enfants en manque de sorties depuis un an.



LECTURE CONTE

Tous les enfants de l'école se sont rendus au village vacances « Le Moulin à Vent » afin d'écouter la lecture d'un conte.

Petit moment de détente en plein air



HANDISPORT

Le 11 juin, les plus grands ont pu bénéficier d'une intervention d'une association une sensibilisation au handicap avec une mise en situation réelle.

L'occasion pour les enfants de toucher du doigt les difficultés du quotidien pour les personnes à mobilité réduite même si le sujet a été abordé par le biais du sport.



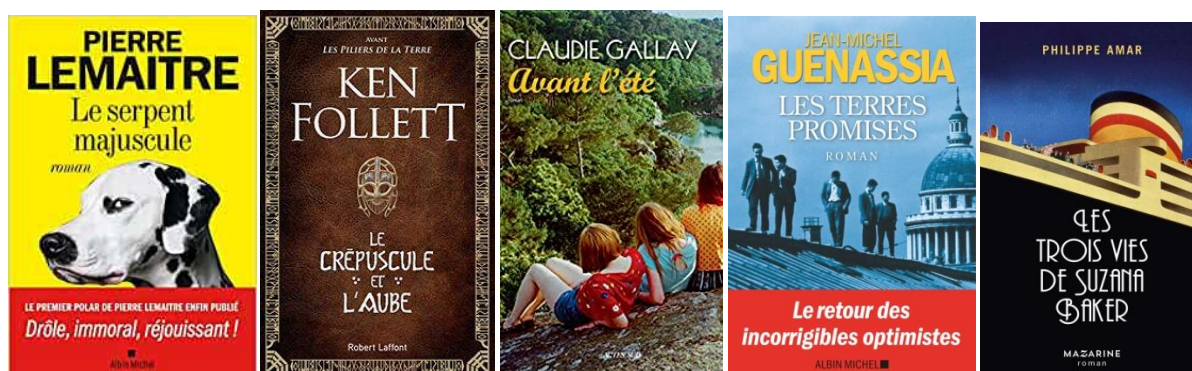
LA BIBLIOTHEQUE

En mai, notre bibliothèque s'est enrichie d'une vingtaine de livres jeunesse, albums, romans, BD et documentaires.



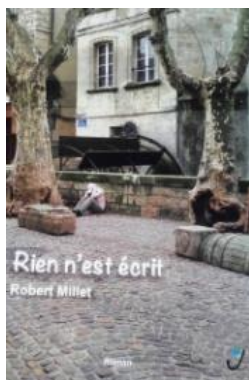
Voici quelques couvertures

Au rayon adulte également une quinzaine de nouveaux romans:



Les élèves de l'école sont venus régulièrement, une fois par mois, emprunter des livres et écouter des lectures offertes.





En juin, Robert Millet a présenté son dernier livre : « Rien n'est écrit », roman dans lequel deux personnages, Younes et Vérane, adultes en devenir vont tenter de mener une vie différente de celle que leurs parents avaient tracée. Cette quête va les conduire dans notre Provence.

« Que maîtrisons-nous de nos vies, de nos devenirs ? Ne sommes-nous que les jouets d'événements qui nous brinquebalent comme des fétus ? Ou pouvons-nous reprendre en main le gouvernail de nos destins ?

C'est le combat des personnages de ce roman – Vérane et Younes - adultes en devenir, parviendront-ils malgré les écueils à atteindre le port qu'ils ont choisi ? »

A travers leur histoire, c'est à une véritable réflexion existentielle ancrée dans la société d'aujourd'hui que nous a invités Robert Millet.



Le nouveau roman d'Anik Bessac est également disponible à la bibliothèque : « Jusqu'à ce jour, Lilie n'a pas eu une vie très heureuse. Abusée dans son enfance, orpheline de mère trop tôt, elle a tout sacrifié, ses études, ses amis, ses ambitions pour s'occuper de sa jeune sœur, Capucine, enfant un peu « différente », et de son père handicapé suite à un accident. Mais aujourd'hui, les choses semblent s'arranger. Son père n'est plus là, sa sœur a trouvé un emploi dans lequel elle s'épanouit. Lilie peut enfin envisager un nouvel avenir : à trente-deux ans, elle a encore de belles années devant elle pour accomplir les projets qui lui tiennent à cœur. C'est alors que Capucine disparaît. Disparition volontaire ? Enlèvement ? Toutes les hypothèses sont envisageables. Lilie n'écarte aucune piste en se lançant à la recherche de sa sœur, sans imaginer un seul instant qu'elle puisse se mettre elle-même en danger... »



Anik Bessac publie aux Nouvelles Éditions Noir au Blanc son septième roman à suspense, « Méfie-toi de la Bête qui dort ». Construit comme un puzzle dont les morceaux épars s'emboîtent parfaitement au fur et à mesure de la lecture, il faudra attendre la dernière page pour mettre en place l'ultime morceau et voir enfin le tableau dans sa totalité.

Cet été la bibliothèque sera ouverte :

- **En juillet, le mardi de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h**
- **En août, le mercredi de 9h à 11h (pour éviter la trop forte chaleur)**

Pour nous contacter : bibliothequelaroque@orange.fr, 04 90 61 25 79

LES ASSOCIATIONS

Les articles sont rédigés par les présidents et responsables des associations

L'AGV



La saison 2020/2021 se termine. Cette année encore nous avons pu poursuivre nos activités sur le stade de la Roque. Tous les participant(e)s ont apprécié d'être en plein air, il faut dire que la météo a été favorable !

Notre association compte 26 licencié(e)s, 17 à la Roque et 9 à Venasque. Angélique, notre animatrice nous propose des cours très variés, adaptés au plein air, toujours dans la bonne humeur !

Cette activité crée également un lieu de rencontre et nous invitons les Roquéroises et les Roquérois à nous rejoindre dès la rentrée de septembre, une séance d'essai est possible. La date précise de la reprise sera communiquée en septembre, les cours ont lieu tous les mardis de 9h à 10h.

La dernière séance a réuni tout le groupe lors d'une randonnée au départ de Venasque.



Pour tout renseignement contactez-nous : gvaroque@gmail.com ou 06.75.30.25.54

La MIL

Un magnifique succès pour les feux de la Saint Jean dans le village



Mercredi 30 juin, le feu de la St Jean à La Roque sur Pernes a battu un nouveau record d'affluence. Après plus d'un an d'incertitudes, c'est avec plaisir que tous se sont retrouvés pour cette fête de partage, de fraternité et d'amitié. Près de 150 personnes ont participé pour la 8eme édition à cette manifestation chère aux cœurs des mainteneurs de la St Jean et organisée par la Maison de l'histoire Locale (MIL) avec le soutien de la commune.

Dès 19h, les villageois, les ânes de l'association Li Camin de Prouvenço de Velleron, leurs âniers et les enfants ont parcouru les rues étroites du village pour récolter les fagots devant les maisons servant à alimenter le feu de la célébration.



Le groupe Canto Cigalo du Pontet, la confrérie de la St Jean, la confrérie des Rabassiers du Comtat les accompagnaient. Les nombreux spectateurs ont admiré les danses provençales du groupe folklorique Canto Cigalo et leur traditionnel costume comtadin.



Après un succulent repas préparé par Lulu et Franck Le Fournis qui proposaient des poulets fermiers rôtis, dès la tombée de la nuit, tout le monde s'est réuni sur le parking de l'école pour assister à la bénédiction par le nouveau curé de secteur Robert Culat et à l'embrasement des fagots, sous l'œil bienveillant d'Alain Buisson, responsable du CCFF de La Roque sur Pernes.



A La Roque sur Pernes et c'est une particularité unique, depuis plusieurs années, Karine Colmuto, la personne qui porte la flamme qui arrive du Mont Canigou pour allumer le feu est non voyante. Après la lecture du message de la St Jean, d'Eric Napoléoni, président de la maintenance des feux de la St Jean, en provençal par Claudine Sabatier, présidente des feux de la St Jean en Vaucluse et en français par Joseph Bernhardt, maire de La Roque sur Pernes, le brasier a été enflammé. Farandole, airs de tambourins et galoubets, Coupo Santo ont agrémenté cette belle soirée étoilée.

La soirée s'est achevée vers minuit avec la projection du nouveau film du réalisateur Bernard Dumas "D'ici et d'Ailleurs" sur l'histoire de La Roque sur Pernes et de l'arrivée des Banatais dans le village dans les années 1950 pour repeupler le village.

Le Foyer Rural

Le Foyer Rural organise le « Challenge Alain Augier » le **samedi 28 août 2021**.

L'évènement aura lieu uniquement si les nouvelles mesures liées à la crise sanitaire le permettent.



INFORMATIONS

LA BOITE AUX LETTRES DU VILLAGE



Attendue depuis longtemps, une nouvelle boîte aux lettres a enfin été installée au village. L'ancienne était non seulement mal placée mais ne permettait pas d'y déposer des lettres plus grandes qu'une carte postale !!!

Située au niveau du 10 rue Roquepevouille, elle est levée quotidiennement lors de la distribution du courrier.



INFOS NOYADE

Si la baignade à la mer, dans un plan d'eau ou dans une piscine est un pur moment de bonheur lorsque les températures sont très élevées, n'oublions pas que la noyade représente la première cause de mortalité par accident chez les moins de 25 ans. En France, entre début juin et début juillet, il a été recensé plus de 300 noyades accidentelles dont 79 mortelles.

Vous trouverez ci-dessous quelques informations pour que la baignade reste uniquement un moment de bonheur.



PRÉVENTION DES NOYADES ET DÉVELOPPEMENT DE L'AISANCE AQUATIQUE

Pour se baigner en toute sécurité
Swimming safely

DROWNING PREVENTION AND BUILDING CONFIDENCE IN THE WATER

Apprenez tous à nager !
Let's all learn how to swim!

Baignez-vous toujours avec vos enfants
Always go swimming with your kids

Choisissez les zones de baignade surveillées
Choose lifeguarded swimming areas

Tenez compte de votre état de forme
Be aware of your fitness levels and abilities

Tout sur : www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/
Find out more at:



~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !
VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !
Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillés.

Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne
Ne restez pas la regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette
Ne vous absentez pas, même quelques instants.

Baignez-vous en même temps que votre enfant, restez toujours avec lui quand il joue au bord de l'eau
OU
Désignez un SEUL ADULTE sachant nager responsable de la surveillance.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE

FATIGUE et/ou TENDANCE À S'ENDORMIR
SIGNES RESPIRATOIRES : TOUX et/ou ESSOUFFLEMENT et/ou LÈVRES BLEUES
VOMISSEMENTS

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, il faut rapidement prévenir les secours.
La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.

NUMEROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

Pour plus d'informations
<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

INFOS BARBECUE RISQUES FEUX

> Un usage règlementé du barbecue



Pour tous :

Dans les zones forestières et à de moins de 200 m d'un boisement, les barbecues sont interdits sauf lorsqu'une forêt est aménagée pour l'accueil du public et qu'un arrêté préfectoral a été pris pour autoriser l'emploi du feu dans des foyers spécialement aménagés. Un affichage permanent sur les lieux doit indiquer les références de l'arrêté préfectoral et les directives d'utilisation.

Pour les propriétaires et leurs ayants droit :

Si les barbecues sont possibles toute l'année, cette autorisation est sous condition dans les périodes à risque d'incendie :

- le foyer doit être spécialement aménagé à cet effet, attenant à l'habitation ou à ses dépendances
- les obligations légales de débroussaillage doivent avoir été effectuées.

Au-delà de la distance de 200 m d'une forêt, les barbecues sont autorisés toute l'année.

LE MEMO-TRI

LE VERRE

Bouteilles

Pots et bocaux

Sans bouchon ni couvercle

TOUS LES EMBALLAGES

Emballages en plastique

Briques et cartonnettes

Emballages en métal

Papiers, journaux, et magazines

En vrac sans les emboîter
Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

LES DÉCHETS NON RECYCLÉS

Dans un sac bien fermé

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

en déchèterie

à la composterie

Branchages < 30 cm de diamètre

Et aussi :

- Service de broyage à domicile sur rendez-vous au Numéro Vert.
- branchages < 10 cm de diamètre
- volume de 6 m³ maximum
- Composteurs : équipements à prix bonifié à réserver en appelant le Numéro Vert.

MERCI pour votre geste de TRI

Plus d'infos sur lacove.fr

0 800 04 13 11
Service & appel gratuits

© CIV - © INRAE
Edition 2021

LES ENCOMBRANTS

Les demandes de collectes des encombrants sont à réserver uniquement par téléphone au secrétariat de la Mairie, les lundis, mercredis et vendredis matins de 8h00 à 12h00, jours et heures d'ouverture au public (dernier délai le lundi qui précède le jour de collecte avant 12h).

LE MOUSTIQUE TIGRE

L'Agence Régionale de Santé (ARS), nous rappelle les bons gestes pour lutter efficacement contre les moustiques, en visant précisément les moustiques tigres, vecteurs de nombreuses maladies graves telles que la dengue, le zika ou le chikungunya.

N'oublions pas que ce sont des maladies qui peuvent être très invalidantes. Alors ne les laissons pas s'installer et luttons ensemble contre leur invasion !

LES GESTES A EFFECTUER CHAQUE SEMAINE :

- J'élimine les eaux stagnantes
- Je supprime ou je couvre les réservoirs d'eau
- Je limite les lieux de repos des moustiques (j'élimine les déchets verts, herbes hautes, je taille les haies)



BON A SAVOIR :

Lieu de naissance : Récipients ou objets retenant de l'eau autour des habitations

Lieu de vie : Dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance

Durée de vie : 1 mois

Particularités : Il est noir à rayures blanches. Il pique toute la journée, principalement tôt le matin et au coucher du soleil et est particulièrement agressif.

LE FRELON ASIATIQUE



Au début de l'été, une reine fécondée en automne se réveille et commence à construire un nid dans lequel elle pond et élève quelques larves.

Si quelques insectes isolés ne sont pas forcément dangereux, un nid entier présente un risque non négligeable en raison du grand nombre de piqûres qui pourrait survenir et causer éventuellement un risque allergique.

En plus de constituer un danger pour l'homme, le frelon asiatique représente un vrai fléau pour les abeilles si nécessaires à la pollinisation.

Que faire :

- Le nid est accessible : s'en débarrasser soit même (à la tombée de la nuit, à l'aide d'une bombe insecticide spéciale guêpes et frelons et en ayant pris la précaution de bien se couvrir le corps)
- Le nid est difficile d'accès : faire appel à un professionnel (coût environ 80 €)
- Le nid est très difficile d'accès : si le professionnel n'a pas les moyens matériels pour intervenir, contactez les pompiers (coût environ 100 €)
- S'il s'agit d'un nid d'abeilles : ne pas le toucher et appeler un apiculteur (l'abeille est une espèce protégée)

CANICULE

Même si pour l'instant les températures ne sont pas exceptionnelles, voici quelques recommandations au cas où nous aurions un épisode caniculaire au cours de l'été.

- Boire de l'eau régulièrement
- Ne pas boire d'alcool
- Rester au frais
- Organiser ses sorties et ses rdv de préférence le matin
- Privilégier les magasins climatisés
- Eviter les efforts physiques
- Maintenir sa maison au frais en fermant les volets le jour
- Mouiller son corps et le ventiler plusieurs fois dans la journée

Et surtout, n'oubliez pas de prendre régulièrement des nouvelles de vos proches.

AMBROISIE

Reconnaître L'AMBROISIE à feuilles d'armoise



⚠ Une plante au pollen **dangereux** pour la santé



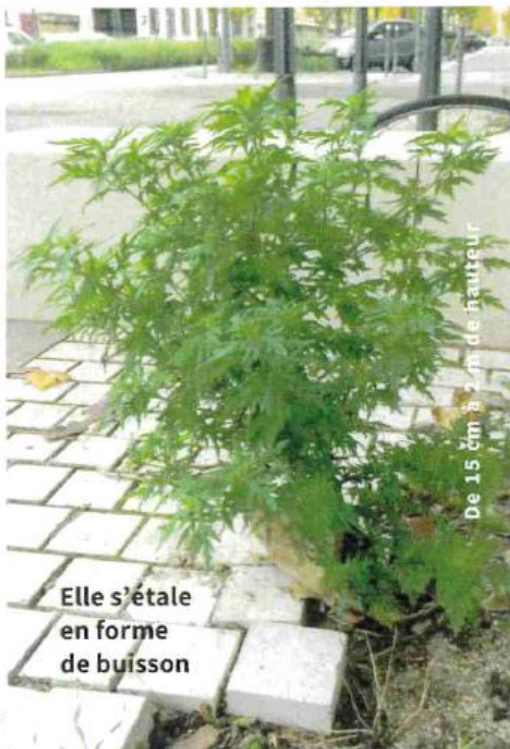
Fleurs mâles sur le long de l'épi



Tige velue verte à rougeâtre



Feuille profondément découpée



Son aspect aux différents stades



Plantule
Avril-Juin



Stade végétatif
Mai-Juillet



En fleur
Août-Septembre

Signes particuliers



- Feuille du même vert sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on la froisse

Risques de confusion

Armoise commune

- Face inférieure de la feuille couleur gris argenté
- Odeur quand on la froisse



Armoise annuelle

- Feuille finement découpée
- Odeur quand on la froisse



©Fried - ANSES

Vous l'avez reconnue?
Détruisez-la
et signalez-la sur
www.signalement-ambrosie.fr

Plus d'infos :
www.ambrosie.info

Observatoire des Ambrosies
FREDON FRANCE

Facebook, Twitter, LinkedIn icons

BIEN VIVRE A LA ROQUE

LES VEHICULES DANS LE VILLAGE

Alors que le stationnement dans le village est très difficile en temps normal et encore plus depuis l'éboulement du mur de l'Avenue de Fontvieille, il nous paraît nécessaire de rappeler certaines règles de stationnement.

Comme le précise l'article R417-10, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

La durée légale d'occupation d'une place de parking sans interruption est fixée à 7 jours. Au-delà, le stationnement est considéré comme abusif.

Une amende de 35€ et une possible mise en fourrière peut être appliquée si le stationnement persiste.

Vous devez obligatoirement assurer le véhicule qui n'est plus utilisé, s'il est en état de circuler. L'assurance doit couvrir au moins la responsabilité civile.

Si votre véhicule n'est plus en état de circuler, vous n'êtes pas obligé de l'assurer. Un véhicule qui n'est plus en état de circuler n'est pas seulement celui qui est tombé en panne. Il s'agit du véhicule auquel manque des éléments essentiels pour pouvoir rouler. Par exemple les roues, la batterie, le réservoir de carburant.

Si vous n'avez pas assuré votre véhicule inutilisé et qu'il y a un contrôle de police, vous devez apporter la preuve qu'il n'est plus en état de circuler. Sinon, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 3 750 €.

LE BRUIT

Que vous ayez choisi de vivre ici à l'année, que vous soyez locataires, que vous veniez quelques mois par an dans votre maison secondaire ou simplement de passage, en vacances ou en déplacement, soyez respectueux de vos voisins et de leur tranquillité.

Vous avez certainement eu envie de venir à la Roque sur Pernes pour sa campagne paisible, le doux chant des cigales, la tranquillité et la sérénité de notre beau village.

Les nuisances sonores, de comportement et de voisinage ne sont pas acceptables et sont verbalisables autant de jour que de nuit.

Pour votre information, voici l'article R1336-5 du Code de la Santé Publique concernant ces nuisances :

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Soyons conscient de la chance que nous avons et préservons la qualité de vie qui nous est offerte.

COMMUNE

MAIRIE

24 Rue Eugène Imbert
84210 La Roque sur Pernes

Tel : 04.90.66.53.33

Fax : 04.90.66.14.61

accueillaroque@orange.fr

Ouvert le lundi, mercredi et vendredi
de 8h à 12h

Urbanisme et Etat Civil sur rendez-
vous

CALS

Commission de l'Action et du Lien
Social

Tel (Mairie) : 04.90.66.53.33

BIBLIOTHÈQUE

MUNICIPALE

Tel : 04.90.61.25.79

bibliothequelaroque@orange.fr

Mardi : 16h30-18h

Samedi : 10h-12h

ÉCOLE PRIMAIRE

Tel : 04.90.66.53.09

ecolelaroquesurpernes@wanadoo.fr

OFFICE DE TOURISME

INTERCOMMUNAL

Tel / Fax : 04.90.66.11.66

otvenasque@wanadoo.fr

Avril à Oct : 10h-12h / 14h-18h

Juillet, Août : 10h-12h30 / 15h-19h

URGENCES

POMPIERS

18 ou 112

GENDARMERIE

Tel : 04.90.66.44.44 (Pernes)

POLICE

17

SAMU

15 ou 112 d'un portable

DENTISTE DE GARDE

Tel : 04.90.31.43.43

MÉDECIN DE GARDE

Maison Médicale du Pôle Santé
(sans rendez-vous)

Sam / Dim / Jours Fériés
9h-12h / 15h-20h

PHARMACIE DE GARDE

3237

Ou www.3237.fr

GRANDS BRÛLÉS

Tel : 04.91.94.16.69

CENTRE ANTI-POISONS

Tel : 04.91.75.25.25

PANNES

ELECTRICITE

Tel : 0810.439.439

EAU.

Tel : 0977.401.136

(non surtaxé)

PERMANENCES

ARCHITECTE CONSEIL

M. Claude Commune
Sur rendez-vous le
4^{ème} mercredi du mois – mairie

DÉPUTÉ

Adrien MORENAS

CULTE

CURÉ

04.90.66.01.32

PASTEUR

04.90.63.30.10

SERVICES

COLLECTE DÉCHETS

Ordures ménagères

(Bac vert) : vendredi

Tri sélectif

(Bac jaune) : mardi

ENCOMBRANTS

2^{ème} jeudi du mois

RÉSERVATION UNIQUEMENT

PAR TÉLÉPHONE

48h avant la date de
la collecte

MINI-DÉCHETTERIE

VENASQUE

04.90.34.53.83

Mardi, vendredi et samedi matin
de 8h à 12h30

DÉCHETTERIES

Du 1^{er} avril au 30 septembre

CAROMB

04.90.62.39.30

CARPENTRAS

04.84.79.04.08

Du lundi au samedi
de 8h00 à 12h30
et de 14h à 18h00